

PROGRAMME DE FORMATION ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP)

MAJ 10/05/2024

Objectifs :

- ❖ Soutenir des professionnels dans l'approche de situations difficiles
- ❖ Améliorer la qualité de service rendu aux usagers
- ❖ Prévenir et déceler le risque d'épuisement professionnel, et le burn-out
- ❖ Permettre une prise de distance avec des situations complexes, afin de favoriser un meilleur positionnement professionnel
- ❖ Valoriser les compétences professionnelles, les savoirs, savoir-être, savoir-faire
- ❖ Permettre à chacun de se recentrer sur ses missions, trouver sa place au sein du collectif
- ❖ Renforcer la cohésion intra et inter-équipe.

Programme :

- Présentation des étapes.
- Recueil de plusieurs situations et choix de l'une d'entre elles.
- Nommer un observateur qui n'interviendra ni pour les questions ni pour les hypothèses.
- Phase de narration de la situation.
- Phase de questionnements par le groupe.
- Phase de formulation des hypothèses.
- Phase de reprise de parole par le narrateur.
- Phase de compte rendu par l'observateur

Durée :

Prix : 300,00 €

Public : Tout professionnel du secteur social, médico-social, médico-éducatif, médical ou paramédical.

Prérequis : Etre motivé pour assister à la séance

Moyens pédagogiques :

Cet espace de parole libre et d'écoute propose aux professionnels un partage d'expériences passées ou actuelles. C'est dans ce partage que des préoccupations, des réflexions et solutions communes ou individuelles peuvent émerger afin de mieux comprendre/analyser les éléments relatifs à la situation décrite, appréhender les enjeux face à l'utilisateur, et répondre au mieux au projet de service.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

Groupe de 12 personnes maximum

Minimum 6 personnes



2h 1 fois par mois (à définir avec l'équipe)

Les séances ont lieu dans un cadre indépendant, confidentiel et bienveillant.

L'animatrice procède à un échange téléphonique préalable à toute intervention.

Modalités de suivi :

Une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins.

Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Un certificat de réalisation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Un certificat de réalisation*

Nos formateurs :

Karine LACOURCELLE

Deug en Psychologie

Psychanalyste

Thérapeute de couple

Superviseur

Régulateur

Analyse des Pratiques

Master en pratique de l'hypnose

Praticien en Education thérapeutique du Patient

15 ans d'expérience en EHPAD, SSR, ESAT, IME, ITEP, MAS, FO, FH, SESSAD, Foyer de l'enfance.

Supervisée par la Fédération Contemporaine de Psychanalyse

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr